La veille informationnelle pour une co-construction d'une politique de recherche culturelle européenne

Depuis 2004, la Mission de la politique documentaire (MPDOC) au Secrétariat général du ministère de la Culture contribue à informer et à éclairer la décision publique par des productions documentaires régulières traitant des principales politiques culturelles portées par le ministère de la Culture, ou de sujets transversaux (droit, management, ressources humaines). Enfin, la MPDOC soutient par ses activités de veille la construction des politiques culturelles à l'international, et en matière de recherche culturelle européenne.

MIGUEL SAYOUS

Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation, Mission de la politique documentaire, ministère de la Culture

La veille informationnelle au service des stratégies et des politiques portées par le ministère de la Culture

Cœur du métier documentaire, la veille informationnelle constitue la pierre angulaire de l'offre de services de la MPDOC. Si elle permet d'appréhender et d'avoir une vision globale et actualisée d'un environnement, la veille vise également à faire remonter des contenus hors des territoires balisés, et à identifier des tendances émergentes, des « signaux faibles », annonciateurs de nouvelles pratiques, dont la prise en compte peut vivifier la réflexion et informer la décision publique.

Le veilleur intervient pour fournir des informations qualifiées et pertinentes qui permettent de faire évoluer la réflexion sur un sujet dans la durée, à l'exemple de la veille réalisée pour le Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) à propos de l'impact économique de la pandémie sur la culture.

Le veilleur joue également un rôle en participant à l'émergence de problématiques de recherche.

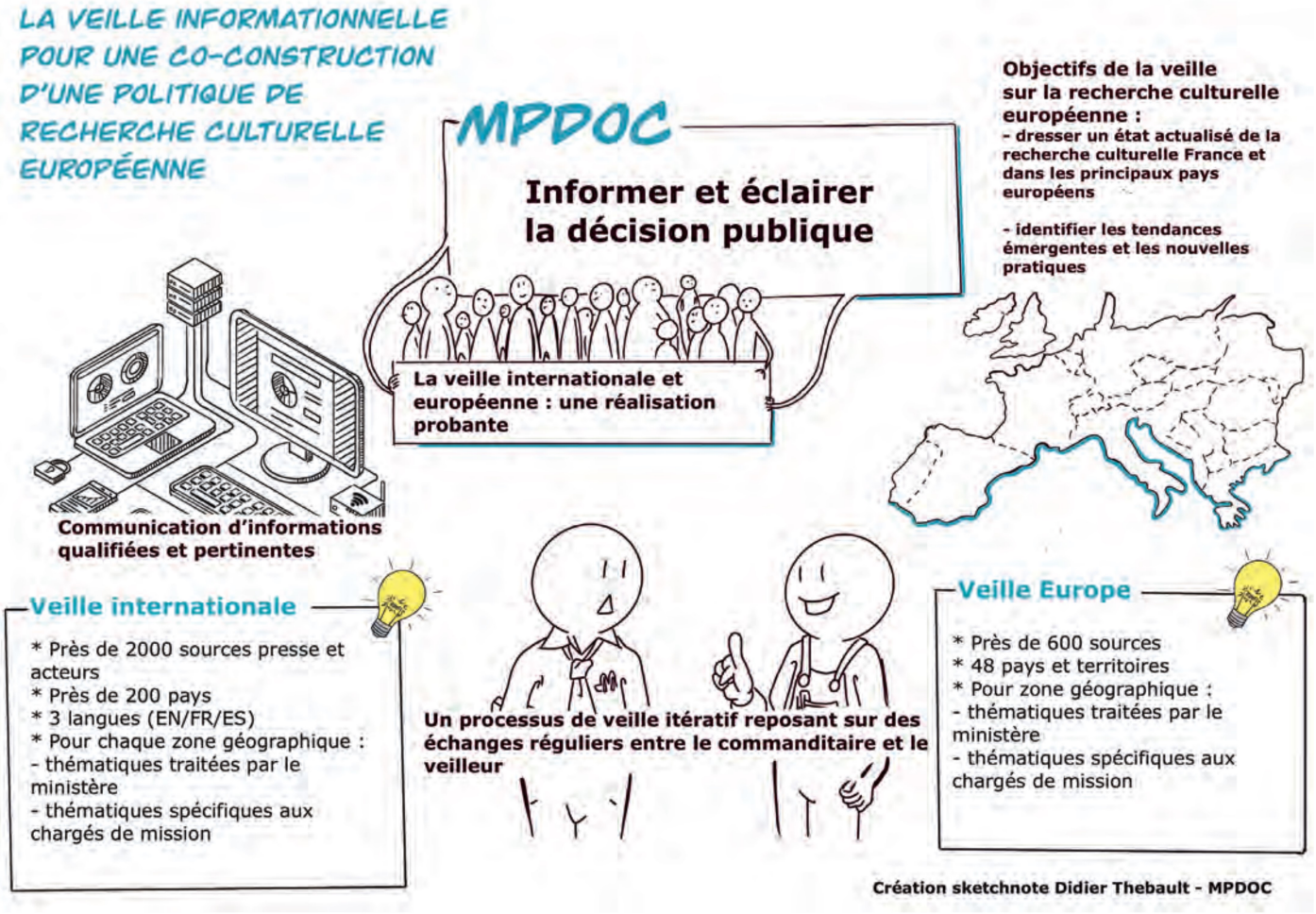
Les processus de veille reposent sur un échange régulier entre veilleur et prescripteur dans la définition des besoins, l'élaboration du *sourcing* et l'évaluation du dispositif de veille. Cette collaboration est donc importante car le commanditaire, expert dans son domaine, apporte des éléments de langage et de compréhension indispensables au bon déroulement d'un projet. La veille constitue alors un soutien à la recherche et peut permettre de nourrir la conceptualisation nécessaire.

La veille informationnelle au plan international et européen : premiers retours d'expérience

L'expérimentation d'un dispositif de veille proposé depuis septembre 2020 par Diane Gaudron et Nathalie Leplongeon, cheffes de projet, au Bureau des affaires internationales et multilatérales (BAIM) et au Bureau des affaires européennes (BAE) a permis de tirer plusieurs enseignements, tant pour les commanditaires que pour les professionnels de la veille.

Inspirée des méthodes agiles, la veille internationale et européenne a reposé sur des processus itératifs. Elle a été réalisée par paliers avec différentes phases de test à chaque étape, fonctionnant en synergie. Pour une meilleure appréhension des données, le livrable se présente sous forme de tableaux de bord articulant le suivi les zones géographiques et les thématiques définies avec le service prescripteur.

Au terme du projet, le BAE disposera d'une information qualifiée pour interagir avec les différents pays partenaires, construire ensemble des projets culturels



d'intérêt commun et apporter une expertise en ingénierie culturelle, créer des conditions propices à un partage efficace des expériences et des connaissances et renouveler les stratégies d'action culturelle.

Le retour d'expérience a souligné l'importance de la coordination avec les commanditaires, acteurs de la veille et non simples prescripteurs, tant pour la définition du besoin que pour toute la conduite du projet. Les processus de veille reposent alors sur une acculturation mutuelle et participent à la dynamique de recherche en favorisant l'interactivité et les échanges.

Le projet a également servi de « preuve de concept » pour développer d'autres actions de veille et renforcer l'expertise des professionnels. La MPDOC prévoit, à terme, de capitaliser sur cette veille en proposant à tous les collaborateurs qui le souhaitent une sélection de contenus dans un format adapté à leurs besoins.

La veille informationnelle en matière de politique de recherche culturelle européenne

Forte de l'expérience acquise sur la veille internationale et européenne, la MPDOC met depuis septembre 2021 son expertise au service de la Sous-Direction des formations et de la recherche au sein de la Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle (DG2TDC) pour établir un état actualisé de la recherche culturelle en France à l'échelon national et territorial et dans les principaux pays européens : acteurs nationaux, institutionnels et citoyens, programmes d'études et financements afférents, dispositifs existants.

La DG2TDC est associée à la stratégie de veille dans chacune des étapes et à la définition des outils de diffusion qui en découlent. La connaissance approfondie des outils et processus de veille ainsi que le savoir-faire des agents doivent permettre d'innover en matière de diffusion en proposant des livrables qui s'appuient sur les tableaux de bord du logiciel de veille SindUp, des outils cartographiques et plus largement la *data visualisation* réalisée par Didier Thébault, chef de projet Portail et ressources numériques.

Cette veille a vocation à permettre au commanditaire de mettre en regard les acteurs de la recherche au ministère de la Culture, avec leurs partenaires, les moyens et financements existants au plan français et européen, mais également de faciliter l'identification des points forts de la recherche culturelle française, de s'inspirer des expériences d'autres États membres de l'Union européenne, afin d'en conforter la légitimité, la découvrabilité, la lisibilité et la visibilité. Il pourrait en résulter, notamment, des principes renouvelés de gouvernance. ■